1

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU



Contrat d'engagement solidaire Fleurs coupées et MIX comestible 2024

page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

- 1- L'association a pour objet :
- de maintenir (et d'inciter à l'installation) des fermes de proximité, pratiquant une <u>agriculture</u> <u>paysanne et durable</u>, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
 - de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.
- <u>2- L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et <u>bulletin d'adhésion</u> à *Bernadette Faligant, 21 lotissement des moulins, Brain/Authion, 49800 LOIRE AUTHION*

- 3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : <u>ils deviennent partenaires</u>.
- 4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- 5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- 6- Lieu et jour de distribution : le jeudi à 18h30 au terrain de pétanque, rue du Pont Caroline à Brain/Authion.

Il vous est demandé un **engagement ferme de réservation pour chaque contrat.**.

<u>Défaut d'engagement</u> : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet https://www.amap-goutte-eau.fr/

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU



Contrat d'engagement solidaire Fleurs coupées et MIX comestible 2024

TERMES DU CONTRAT page à conserver par le consommateur

Il est proposé des bouquets de fleurs coupées de saison et des MIX comestibles (fleurs et feuilles), produits sur place selon le cahier des charges bio certif AC/2023/50243-97/1

Selon la saison, les fleurs proposées sont : œillets, achillées, bleuets, immortelles, statices, reines marguerites, tournesols, zinnias, cosmos, dahlias, delphinium, rudbeckia, célosie, ancolies, muflier...

Le contrat est élaboré pour la saison allant de mai à octobre 2024, soit 6 distributions : 16 mai, 13 juin, 4 juillet, 29 août, 19 septembre, 10 octobre.

Conditionnement:

- Bouquet de 15 tiges à 12€ et/ou
- MIX comestible 50 fleurs et feuilles à $6 \in +1 \in$ par boîte pour la consigne

Engagement de l'amapien :

- Commander au minimum 1 bouquet de fleurs coupées par mois (sur les 6 mois du contrat), soit 6 bouquets minimum par contrat annuel.
- Reconnaître les aléas de production et, en tant que consommateur, accepter les risques liés à ces aléas. Les produits qui ne pourraient pas être livrés seront fournis ultérieurement ou remplacés par un produit équivalent.

En complément :

Vous avez la possibilité de commander un ou plusieurs mix comestibles sur les mois souhaités. Cette possibilité est aussi offerte aux amapiens qui ne souhaitent pas commander de bouquets.

Exceptionnellement, possibilité de décaler les commandes d'un mois à un autre.

Engagement de la productrice :

- Approvisionner les amapiens en fleurs ou feuilles de saison produites sur son terrain, en 2^{ème} année de conversion AB et à mener ses cultures dans un esprit de respect de la nature et de l'environnement.
- Livrer ultérieurement un bouquet qui n'aurait pu être livré, ou remplacer par un bouquet de fleurs séchées (s'il n'y a pas de fleurs fraîches aléas climatiques) équivalent au bouquet non livré.

Modalités de règlement :

Le règlement se fera en 1, 3 ou 6 chèques à l'ordre de **CIAP PDL Eva Boisteault** Chèque de consigne à part, sera restitué en fin de contrat. remis à la tutrice avec la page 3 du présent contrat

Evelyne Foucher-Bénard 6 rue des Sorbiers - Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

 $Mail: \underline{foucher.benard@wanadoo.fr}$

Tel: 06 87 47 71 38



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat d'engagement solidaire Fleurs coupées et MIX comestible 2024

PAGE A IMPRIMER EN 1 EXEMPLAIRE

et à remettre ou envoyer à la tutrice (qui rendra le tableau du bas au consommateur)

CONTRAT POUR LE TUTEUR à retourner d'ici le 20 avril 2024

ENTRE:

Productrice: Eva Boisteault





Consommateur

NOM

Prénom

Mail

Tél.

49670 Valanjou 06 29 69 90 92

| Dates 2024 | Nombre bouquets | Nombre mix comestibles | Montant |
|--------------|------------------|------------------------|---------------------|
| | (1 minimum/mois) | (sans engagement) | Bouquet 12€/ Mix 6€ |
| 16 mai | | | |
| 13 juin | | | |
| 4 juillet | | | |
| 29 août | | | |
| 19 septembre | | | |
| 10 octobre | | | |
| Total | | | |

Nombre de chèques : 1, 3 ou 6 (entourez) + 1 chèque pour la consigne des boîtes

Fait le:

Signature du consommateur :

O (cochez svp) Je déclare accepter les termes des conditions générales exposées en page 1 et être à jour de ma cotisation.

CONTRAT POUR LE CONSOMMATEUR

| Dates 2024 | Nombre bouquets | Nombre mix comestibles | Montant |
|--------------|------------------|------------------------|---------------------|
| | (1 minimum/mois) | (sans engagement) | Bouquet 12€/ Mix 6€ |
| 16 mai | | | |
| 13 juin | | | |
| 4 juillet | | | |
| 29 août | | | |
| 19 septembre | | | |
| 10 octobre | | | |
| Total | | | |

Fait le:

Signature du consommateur :

O (cochez svp) Je déclare accepter les termes des conditions générales exposées en page 1 et être à jour de ma cotisation.

Tutrice:

Evelyne Foucher-Bénard 6 rue des Sorbiers - Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

Mail: foucher.benard@wanadoo.fr

Tel: 06 87 47 71 38

| SIGNATURE DE LA PRODUCTRICE |
|-----------------------------|
| Eva Boisteault |